

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34027 – “ Bassin de la Lomme de Poix-Saint-Hubert à Grupont ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34027 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Ce site reprend le bassin de la Lomme entre Poix Saint-Hubert et Grupont. Il s'agit d'une des vallées ardennaises les mieux préservées de l'urbanisation, qui englobe entre autres la réserve du Prés des Forges et d'importants massifs forestiers comme les Bois de Tellin, de Smuid, et du Dessus à Mirwarticle Le site est en continuité avec celui du massif forestier de Daverdisse à l'ouest et de la Haute Wamme et Masblette à l'est. Les crêtes et versants du site sont dominés par la hêtraie et la chênaie à luzule. Les zones plus humides (argiles blanches notamment) y ont généralement été enrésinées mais possèdent un important potentiel de restauration de chênaie -boulaie et de landes humides. Les fonds de vallées alluviaux abritent quant à eux des forêts humides et alluviales, tandis que de petites zones d'érablières de ravins parsèment certains versants de la Lomme. En termes de milieux ouverts, le site comprend notamment des prairies maigres, des mégaphorbiaies et des landes. Le site contribue de ce fait à l'habitat de plusieurs espèces d'intérêt communautaire, dont la pie-grièche écorcheur, le cuivré de la bistorte et plusieurs espèces de chauves-souris. L'ensemble de la vallée présente un grand intérêt pour l'avifaune forestière, dont le pic mar et la cigogne noire. Les cours d'eau abritent quant à eux diverses espèces d'intérêt communautaire, notamment du chabot et du martin-pêcheur.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	1530,00 ha	B	
9130	75,00 ha	B	
91E0*	65,00 ha	B	UG 7
9160	27,00 ha	C	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
4010	20,00 ha	C	
3260	19,00 ha	B	
6430	17,00 ha	C	
9190	15,00 ha	C	
4030	10,00 ha	C	
6410	4,00 ha	C	
6510	4,00 ha	C	
9180*	4,00 ha	C	UG 6
3130	3,00 ha	C	
3150	3,00 ha	C	
91D0*	1,50 ha	C	UG 6
6230*	0,50 ha	C	UG 2
8220	0,40 ha	B	

**Légende :** EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

**3130 :** Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea*

**3150 :** Lacs eutrophes naturels avec végétation du type *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*

**3260 :** Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

**4010 :** Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

**4030 :** Landes sèches européennes (tous les sous-types)

**6230\* :** Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

**6410 :** Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

**6430 :** Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

**6510 :** Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

**8220 :** Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

**9110 :** Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

**9130 :** Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

**9160 :** Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

**9180\* :** Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

**9190 :** Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

**91D0\* :** Tourbières boisées

**91E0\* :** Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

**B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1303	Rhinolophus hipposideros	Petit Rhinolophe	0-1 i				C
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	0-1 i				C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	0-1 i				C
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	0-1 i				C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	0-1 i				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	10-50 i				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			1-3 i		-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1 p			-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1-2 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	P				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	3-5 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	40-55 p				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-2 p			-

**Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34027 – “ Bassin de la Lomme de Poix-Saint-Hubert à Grupont ”.

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN